

Résumé d'évaluation

Un projet réussi avec la création du MedFund, un Fonds Fiduciaire pour la Conservation dédié au financement des Aires Marines Protégées de la Méditerranée.

Région : **Mer Méditerranée**

Thématique : **Biodiversité**

Évaluateur : **Benjamin Landreau et Blandine Mélis**

Date de l'évaluation : **Septembre 2024**

Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : Vers la création d'un Fonds Environnemental pour les Aires Marines Protégées de Méditerranée

Numéro de projet : CZZ 2220

Montant du financement FFEM : 1 540 000 €

Date d'octroi : Premier semestre 2018

Durée : 4 ans (+ extension de 2 ans)

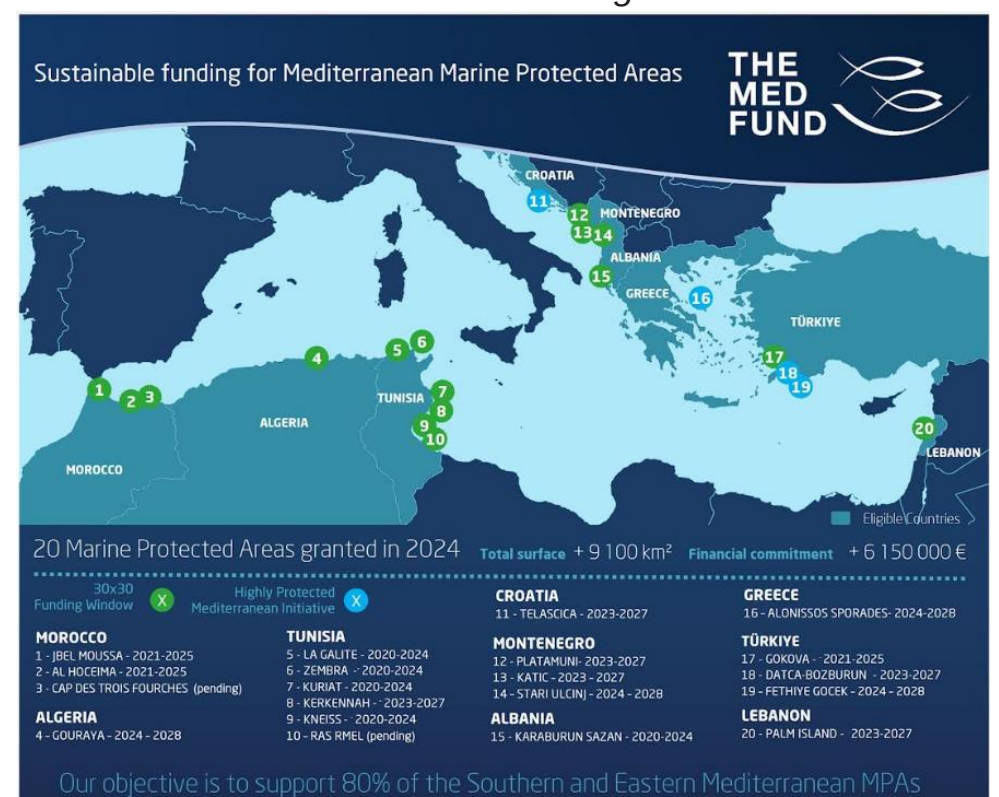
Contexte

La Méditerranée, mer semi-fermée entourée de 21 pays, est un espace riche en biodiversité marine mais très vulnérable face aux pressions démographiques, économiques et touristiques. Cette pression, combinée au changement climatique, dégrade les écosystèmes et menace les activités économiques locales. Les Aires Marines Protégées (AMP) sont reconnues comme des outils clés pour la protection et la valorisation des écosystèmes marins. Cependant, les AMP en Méditerranée sont souvent mal financées, surtout dans les pays non-européens, ce qui limite leur efficacité. En réponse, la France, Monaco et la Tunisie ont initié la création du MedFund en 2015 pour assurer un financement durable des AMP méditerranéennes. Ce rapport évalue le projet de création de ce fonds et ses résultats entre avril et septembre 2024.

Intervenants et mode opératoire

Le Comité de Pilotage du projet était composé des bailleurs de fonds (FFEM, AFD et GEF/CI) et de représentants de la Direction et du Conseil d'administration du MedFund. L'Assemblée Générale du MedFund est composée de six pays et de neuf organisations membres. Les bénéficiaires du fonds sont des Aires Marines Protégées, principalement de la rive sud de la Méditerranée.

Carte des Aires Marines Protégées bénéficiaires



Source : MedFund, 2024

Objectifs

Le projet FFEM avait pour finalité de contribuer, sur le long terme, à la gestion des AMP de Méditerranée en renforçant leur pérennité financière, grâce à l'établissement d'un mécanisme de financement de type Fonds Fiduciaire pour la Conservation (FFC).

Objectifs spécifiques :

- Etablissement, capitalisation et consolidation de la structure juridique et financière du FFC ;
- Elaboration et déploiement de la politique de levée de fonds auprès des partenaires financiers tant publics que privés pour contribuer à la capitalisation du futur mécanisme de financement ;
- Financement, dans une phase pilote, de premiers soutiens à des AMP méditerranéennes, dans une logique d'expérimentation et d'appui à la co-gestion ;
- Développement de partenariats, communication.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet MedFund a démontré une grande pertinence, répondant à des besoins critiques de financement des Aires Marines Protégées en Méditerranée. Le contexte régional, marqué par des défis environnementaux et socio-économiques complexes, justifie pleinement la création d'un fonds dédié à la conservation des écosystèmes marins.

Le MedFund a su s'aligner sur les priorités régionales et internationales en matière de biodiversité, telles que les objectifs d'Aichi et les Objectifs de Développement Durable (ODD), ce qui renforce sa pertinence.

Efficacité

Dans une très large mesure, le projet s'est déroulé tel que planifié. Le MedFund a atteint plusieurs objectifs majeurs, notamment en matière de gouvernance et de soutien aux AMP. Les premiers résultats montrent une amélioration de l'efficacité de gestion des AMP bénéficiaires.

Cependant, des défis majeurs subsistent, notamment en ce qui concerne la pleine réalisation des objectifs de capitalisation du Fonds et de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements à grande échelle.

Efficience

Bien que le projet ait globalement respecté les budgets prévus, des inefficiences ont été relevées. Des retards ont notamment été observés à plusieurs niveaux freinant la mise en place de certaines interventions.

Impact

Avec un total de 2.3 M€ de subventions octroyées entre 2018 et 2023, avec une vingtaine d'AMP désormais bénéficiaires en 2024 pour une surface de 9,127 km², le MedFund démontre qu'il est désormais opérationnel. L'impact de son activité demeure néanmoins à ce jour relativement limité en comparaison du nombre total d'AMP et des enjeux environnementaux auxquels doit faire face la Méditerranée.

Le projet montre essentiellement un impact potentiel très important sur le long terme. La création réussie d'une nouvelle institution dédiée exclusivement au financement des AMP de la Méditerranée est en soi un succès et constitue la base indispensable pour la suite.

Viabilité/durabilité

La durabilité du MedFund, bien que prometteuse, n'est pas encore pleinement assurée. La stratégie de mobilisation des ressources doit être renforcée pour atteindre les objectifs de capitalisation, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la viabilité financière du Fonds à long terme. La dépendance actuelle à un nombre limité de donateurs constitue un risque pour la pérennité du MedFund.

Valeur ajoutée de l'appui FFEM

L'appui du FFEM a été central puisque, en compagnie de l'AFD, il a initié la capitalisation du fonds de dotation du MedFund. Le projet du FFEM a également permis d'octroyer rapidement des subventions à des premières AMP, dans une phase de préfiguration du futur fonctionnement du FFC.

Recommandations & enseignements

Le MedFund a franchi une étape clé en achevant sa phase de structuration, démontrant un fort engagement de ses parties prenantes pour la conservation des AMP en Méditerranée.

Cependant, pour garantir sa pérennité, l'organisation doit passer à une phase de consolidation et d'expansion, nécessitant un renforcement de son équipe.

Il est crucial de diversifier ses sources de financement en attirant de nouveaux bailleurs publics et privés. Bien que le MedFund ait réussi à établir un modèle de financement innovant, son positionnement en tant que fonds fiduciaire pourrait s'affirmer davantage en se focalisant sur la levée de fonds destinée à sa capitalisation et l'intermédiation financière.

Résumé des recommandations :

- **Faire représenter les membres fondateurs indisponibles.** Les membres fondateurs doivent se faire représenter en cas d'indisponibilité afin de garantir leur engagement actif et une gouvernance cohérente.
- **Élargir la liste des pays bénéficiaires.** La liste actuelle des pays (Albanie, Algérie, Croatie, Grèce, Liban, Maroc, Monténégro, Tunisie, Turquie) pourrait faire l'objet d'une révision pour élargir le champ d'action du MedFund à tout le pourtour méditerranéen et se prémunir du risque d'un manque de nouvelles AMP à soutenir.
- **Flexibiliser le montant des subventions**
- **Afficher des objectifs réellement ambitieux de levée de fonds**
- **Focaliser l'effort de capitalisation sur les "revenus durables"** (fonds de dotation et les fonds renouvelables).
- **Recruter un Directeur ou une Directrice Adjoint(e).**
- **Aux partenaires techniques et financiers : investir davantage dans le MedFund**

